

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 12/03/2025  
ID Télétransmission : 033-213300635-20250311-141065-DE-1-1

Date de mise en ligne : 13/03/2025

certifié exact,

**Séance du mardi 11 mars  
2025  
D-2025/45**

**Aujourd'hui 11 mars 2025, à 14h05,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 18H42 à 19H00

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14H40, Madame Isabelle ACCOCEBERRY présente à partir de 16H35, Madame Camille CHOPLIN présente jusqu'à 17H30, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18h00, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00 et Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 16H30 à 18H30.

### **Excusés :**

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

## **Attribution d'aides en faveur des associations. Délégation vie associative. Subventions 2025. Adoption. Autorisation**

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient le tissu associatif bordelais via des appuis logistiques (prêt de matériel, mise à disposition de salles municipales), des accompagnements (aide administrative, formations) et un soutien financier par la mise en place d'appels à projets (prix des jeunes associations...) et l'attribution de subventions.

Cette aide financière leur permet de poursuivre leurs activités, de promouvoir l'engagement et la solidarité, de créer du lien social, d'organiser des manifestations festives et de valoriser la vie associative et le bénévolat.

Je vous propose d'attribuer la somme de **105 800 euros** prévue au budget primitif 2025 et de la répartir comme détaillé ci-dessous :

### **La Halle des Douves : 70 000 €**

Aide au fonctionnement général de l'association qui a pour objectif de redynamiser et développer la vie associative du quartier Saint Michel. L'Association a ainsi fédéré un grand nombre d'associations afin de proposer un projet d'animation globale du Marché des Douves.

### **Dansons sur les Quais : 20 000 €**

Participation à l'organisation du festival « Dansons sur les Quais » prévu du 10 juillet au 3 août 2025 sur les quais de Bordeaux.

### **Le Club de la Presse : 7 000 €**

Soutien exceptionnel au fonctionnement de l'association afin de consolider les initiatives d'éducation populaire aux médias et la nécessité démocratique d'une acculturation à la presse du plus grand nombre.

### **Soutien au fonctionnement général et aux activités mémorielles et solidaires :**

**Fédération Régionale du Sud-Ouest des Camarades de Combat : 800 €**

**Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Bordeaux Gironde : 800 €**

**Union Départementale des associations de combattants et victimes de guerre de la Gironde : 5 000 €**

**Union Nationale des combattants Bordeaux rive droite : 400 €**

**Amicale du 144<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie : 800 €**

**Groupement des porte-drapeaux de la zone défense sud-ouest « Aquitaine » : 1 000 €**

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2025 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2023.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 020.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 mars 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Camille CHOPLIN**

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2025 SUR LA BASE DE MONTANTS 2023</b>
LA HALLE DES DOUVES	6 924,64 €
DANSONS SUR LES QUAIS	37 759,81 €
CLUB DE LA PRESSE DE BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE	20 943,00 €